



PERMANENCE
D'ACCES
Aux **S**OINS
De **S**ANTE

RAPPORT D'ACTIVITE
Année 2023

Réalisé par :

FERRENBACH Catherine – Médecin coordonnateur

QUERUEL Sonia – Assistante sociale

DESGUE Sonia et HERMAN Lucie – Infirmières

RAZAFINTSALAMA Dinah – Agent d'accueil

Préambule

Les PASS se sont créées suite aux différents textes de lois suivants :

- La loi d'orientation n° 98-567 du 29 juillet 1998 relative à la lutte contre les exclusions
- Code de la santé publique : articles L.6112-1, L.6112-3, L6112-6
- Circulaire N° DGOS/R4/2013/246 du 18 juin 2013 relative à l'organisation et au fonctionnement des permanences d'accès aux soins de santé (PASS)
- Les programmes régionaux d'accès à la prévention et aux soins (PRAPS)

Pourquoi les PASS ?

Les PASS sont destinées à faciliter l'accès aux soins de personnes en situation médico-sociale complexe mais aussi à les accompagner dans les démarches nécessaires à l'accès aux droits.

Tout patient accueilli doit pouvoir bénéficier d'information, de prévention, d'orientation et d'accès aux soins au sens large : consultation médicale généraliste ou spécialisée, soins dentaires, soins infirmiers, délivrance de traitement, actes de radiologie, actes de biologie...

Les missions générales des PASS sont :

- Faciliter et accompagner les personnes vers l'accès aux droits et aux soins
- Assurer la continuité de l'insertion sanitaire et sociale en équipe par une prise en charge globale de la santé.
- Assurer la coordination du parcours de santé de l'utilisateur

Pour qui ?

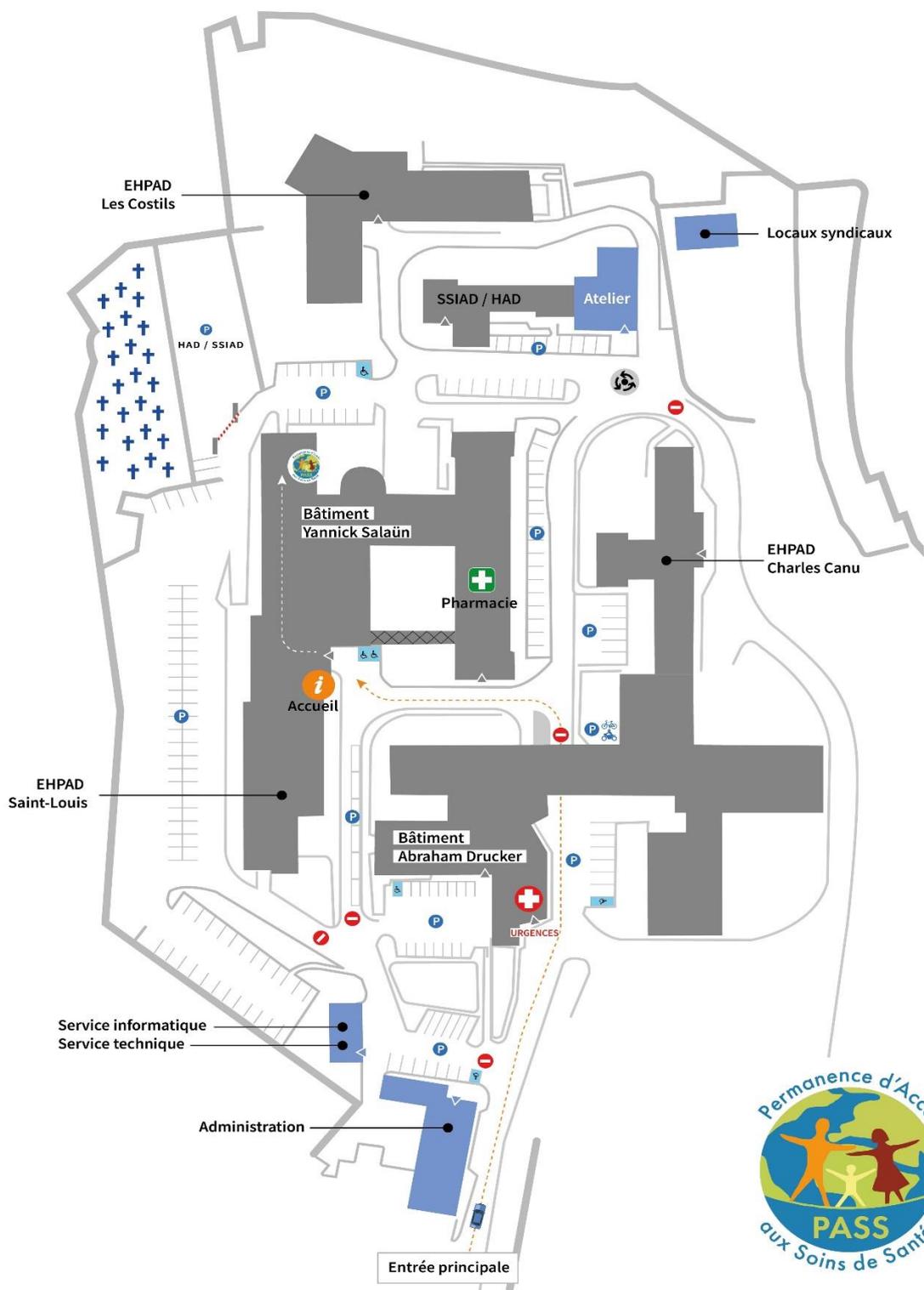
Les PASS sont destinées à toutes personnes rencontrant plusieurs de ces difficultés :

- Absence ou irrégularité de droits notamment à la sécurité sociale
- Problématique de santé, de dépendance, de handicap, conduites addictives
- Difficultés financières
- Problématique d'hébergement
- Isolement, problème de mobilité...

SOMMAIRE

<u>Informations générales sur la PASS de Vire</u>	p. 5
<u>Présentation</u>	p. 5
<u>Organisation</u>	p. 5
<u>Secteurs géographiques</u>	p. 6
<u>L'activité sur l'année 2023</u>	p. 7
<u>Profil des personnes accueillies</u>	p. 7
<u>Activité infirmière</u>	p. 13
<u>Activité médicale</u>	p. 17
<u>Activité sociale</u>	p. 19
<u>Projets, Rencontres et Actions réalisés en 2023</u>	p. 25
<u>Conclusion et perspectives pour 2024</u>	p. 26
<u>Annexe</u>	
<u>Bilan financier 2023</u>	

Informations générales sur la PASS de Vire



Présentation

La PASS de Vire est ouverte depuis octobre 2013.

La PASS de Vire est rattachée au Centre Hospitalier de Vire faisant parti lui-même du GHT (Groupement Hospitalier de Territoire) Les Collines De Normandie, regroupant les centres hospitaliers de Vire, Flers, Domfront et La Ferté Macé.

Les locaux de la PASS se situent au :

RDC du bâtiment Yannick SALAUN,

4 Rue Emile Desvaux

14500 VIRE NORMANDIE.

Organisation

L'équipe est composée d'un médecin, d'une assistante sociale, d'une infirmière et d'un agent d'accueil. Le personnel de la PASS est présent à temps partiel.

En 2023, un changement concernant le poste IDE a eu lieu : en septembre 2023, Mme DESGUE a entamé une formation d'IPA (Infirmière en Pratique Avancée) à mi-temps. Son temps de travail a donc été complété par la présence de Mme HERMAN Lucie.

Les permanences sont prévues le lundi de 9h à 12h, le mercredi de 9h à 12h00 et de 13h30 à 16h30 et le jeudi de 13h30 à 16h30.

Des rendez-vous sont possibles exceptionnellement en dehors de ces horaires.

La PASS est joignable par téléphone au 02/31/67/47/43 (répondeur téléphonique en dehors des permanences ou transfert d'appel) et par mail : pass.vire@ght-cdn.fr

Secteurs géographiques

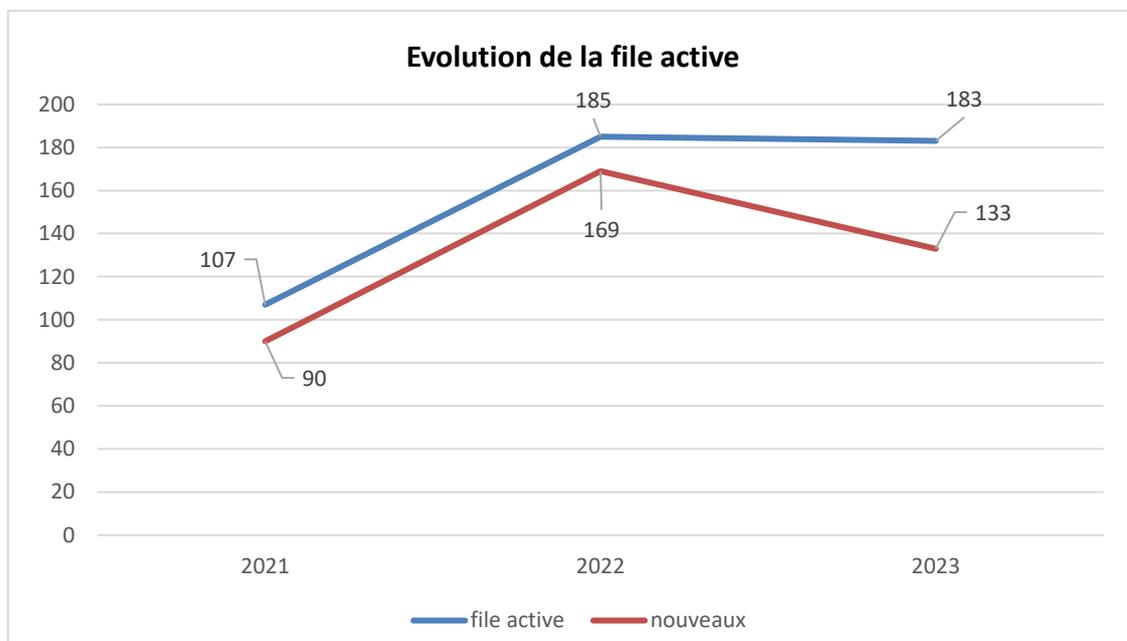


Ci-dessous le territoire couvert par la PASS de Vire :

- Communes de Valdallière : Bernières Le Patry, Burcy, Chenedollé, Le Désert, Estry, Montchamp, Pierres, Presles, La Rocque, Rully, Saint Charles De Percy, Le Theil Bocage, Vassy, Viessoix
- Communes de Souleuvre En Bocage : Beaulieu, Le Bény-Bocage, Bures-Les-Monts, Campeaux, Carville, Etouvy, La Ferrière-Harang, La Graverie, Malloué, Montamy, Mont-Bertrand, Montchauvet, Le Reculey, Saint-Denis-Maisoncelles, Sainte-Marie-Laumont, Saint-Martin-Des-Besaces, Saint-Martin-Don, Saint-Ouen-Des-Besaces, Saint-Pierre-Tarentaine, Le Tourneur
- Communes de Noues De Sienne : Saint-Sever-Calvados, Champ-Du-Boult, Le Gast, Courson, Fontenormont, Mesnil-Clinchamps, Le Mesnil-Caussois, Le Mesnil-Benoist, Saint-Manvieu-Bocage, Sept-Frères
- Communes de Vire Normandie : Coulonces, Maisoncelles-La-Jourdan, Roullours, Saint-Germain-De-Tallevende-La-Lande-Vaumont, Truttemer-Le-Grand, Truttemer-Le-Petit, Vaudry, Vire
- Communes de Condé En Normandie : La Chapelle-Engerbold, Condé-Sur-Noireau, Lénault, Proussy, Saint-Germain-Du-Crioult, Saint-Pierre-La-Vieille
- Communes de Terre De Druance : Lassy, Saint-Jean-Le-Blanc, Saint-Vigor-Des-Mézerets
- + Beaulieu, Campagnolles, Landelles-Et-Coupigny, Le Mesnil-Robert, Pont-Bellanger, Pont-Farcy, Saint-Aubin-Des-Bois, Sainte-Marie-Outre-L'eau

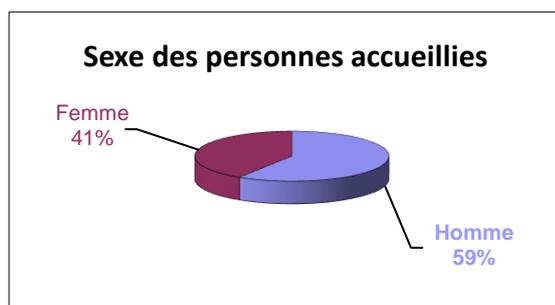
L'activité sur l'année 2023

Profil des personnes accueillies



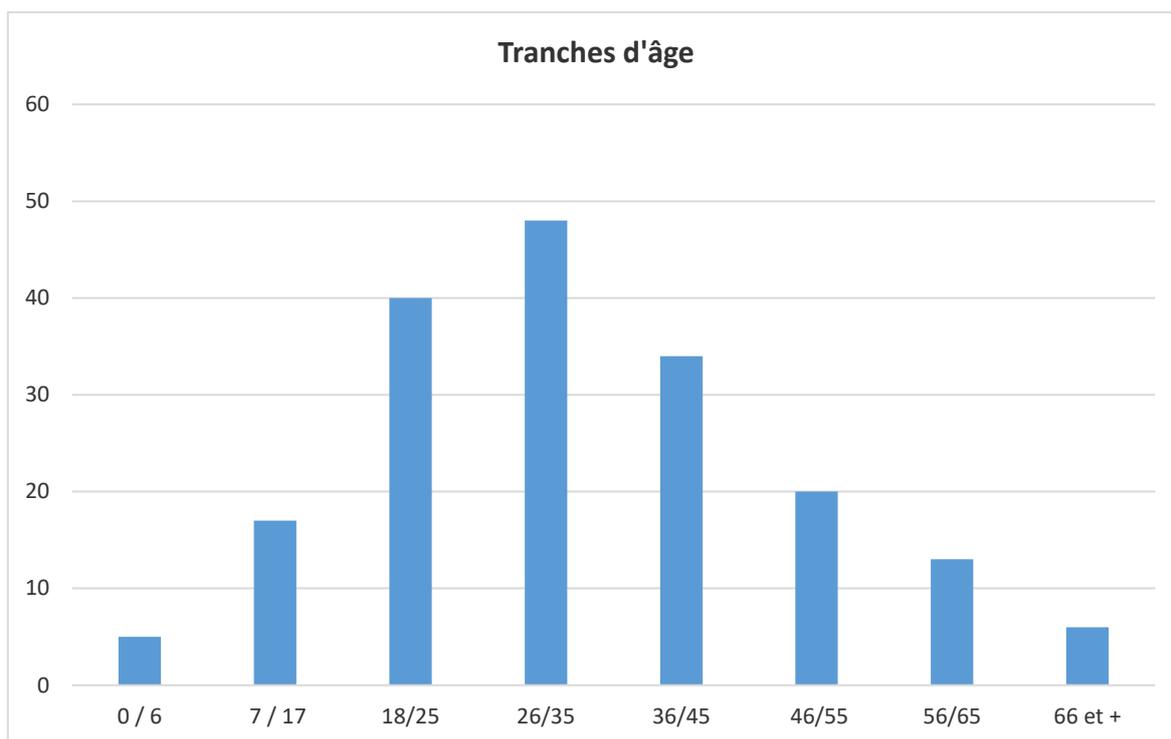
Pour l'année 2023, la file active de la PASS de Vire est de **183** personnes suivies dont **133** nouvelles soit une file active identique à celle de 2022. Par contre, nous avons accueillies moins de nouvelles personnes.

On note 348 passages sur les permanences (passages avec ou sans rendez-vous) contre 298 en 2022 et 357 sollicitations téléphoniques ou par mail contre 275 en 2022. Il arrive parfois que les personnes déjà suivies passent en dehors des permanences.



♂ **108** hommes et ♀ **75** femmes
dont **22** mineurs (en augmentation)

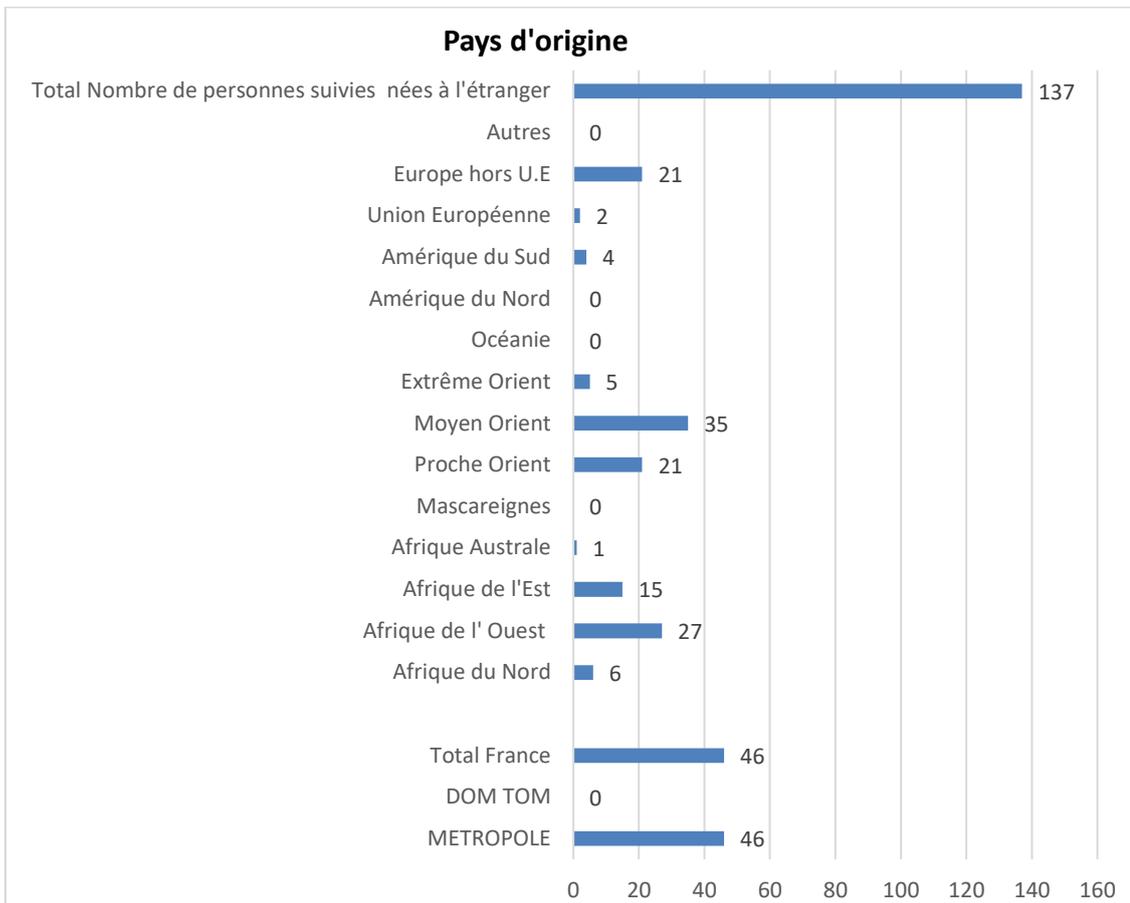
Contrairement à l'année précédente, la population est plus masculine (rappel des années avant 2022).



La tranche d'âge la plus représentée est celle des **26/35 ans**, suivie des 18/25 ans et des 36/45 ans.

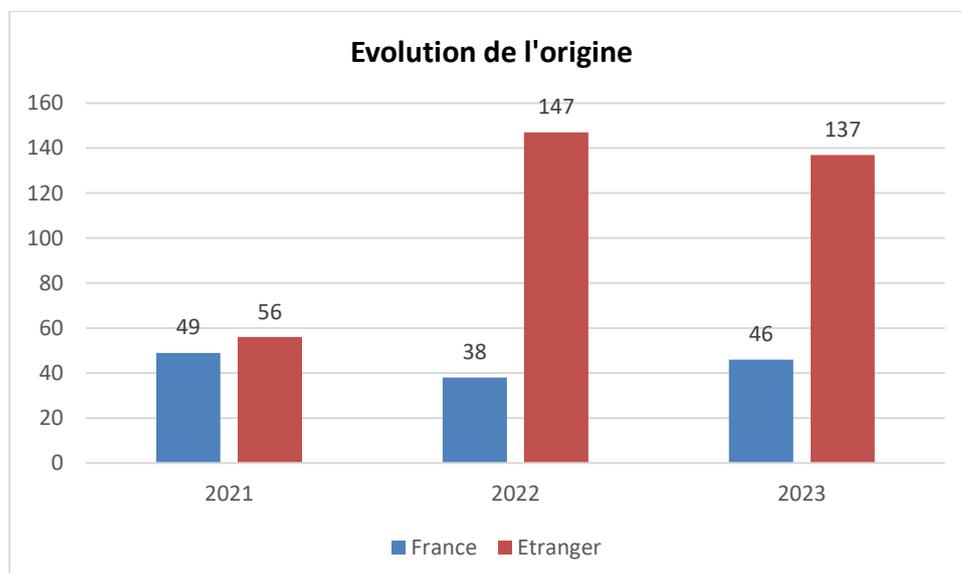
La tranche d'âge reste assez diversifiée et similaire à 2022.

Nous avons reçu plus de **personnes seules** (106) que de personnes en couple (55). Nous constatons une stabilité concernant le nombre d'enfants à charge.



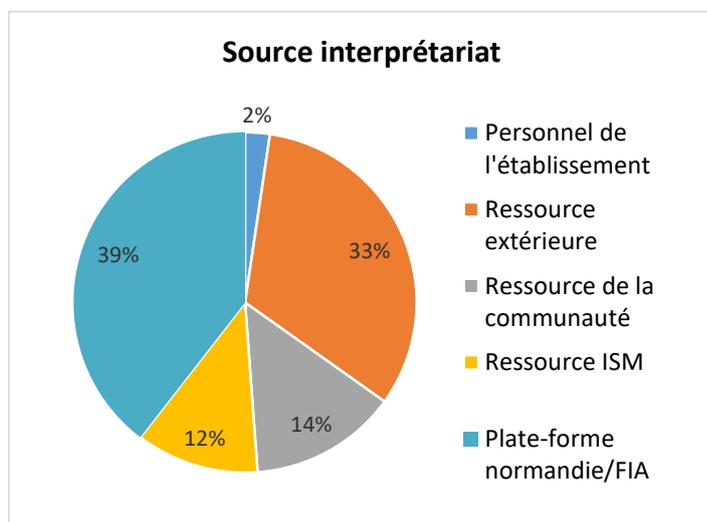
La file active est toujours composée de plus de personnes nées à l'étranger que de personnes nées en France. La majorité vient du Moyen-Orient suivie de l'Afrique de l'Ouest, du Proche-Orient et de l'Europe hors U.E. Les personnes provenant de l'Europe hors U.E. correspondent majoritairement aux personnes venues d'Ukraine, restées sur le secteur, avec des droits ouverts. Mais, du fait du manque de médecins traitants disponibles sur le territoire, certaines personnes ayant notamment un traitement au long-court reviennent vers la PASS.

Cependant, par rapport à 2022, nous avons reçu proportionnellement un peu plus de personnes nées en Métropole.



Depuis ces 3 dernières années, nous constatons que la part de la population locale est stable.

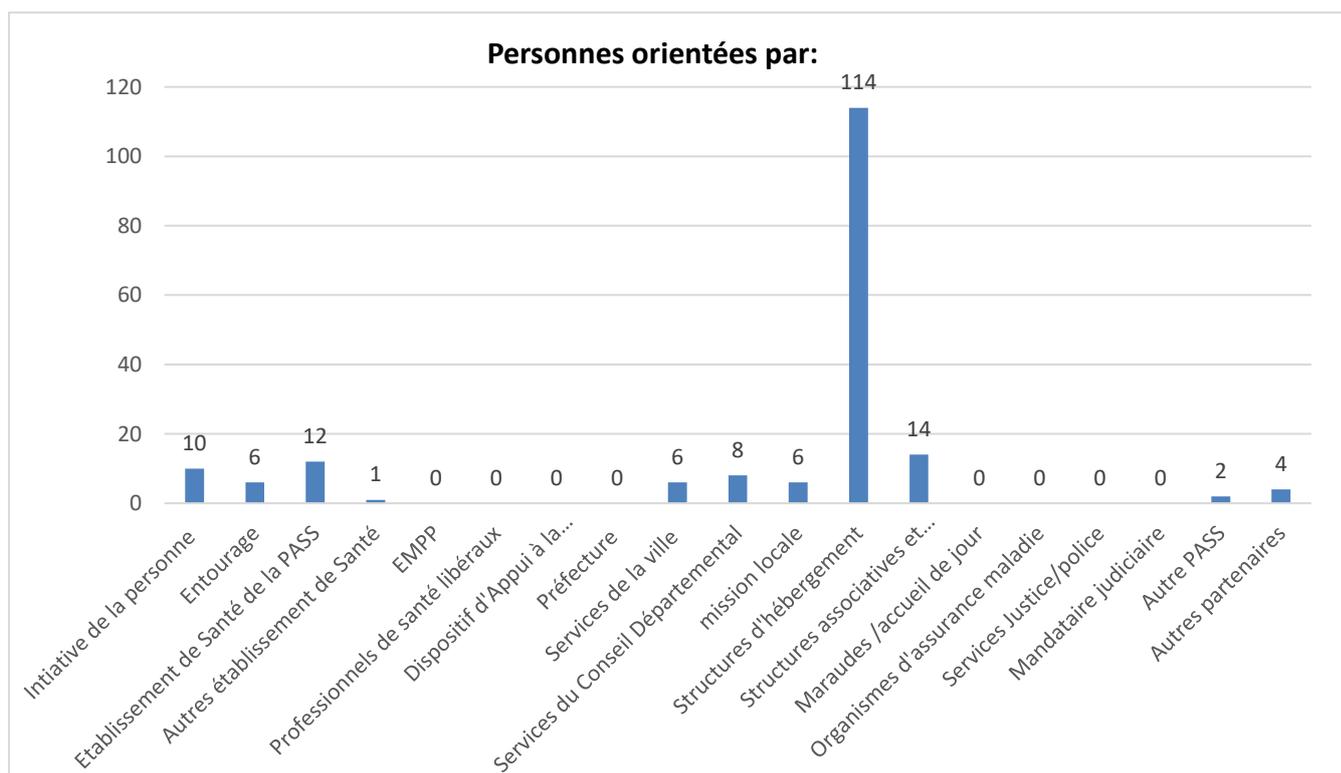
Mais depuis 2022, celle de la population étrangère est en nette progression pouvant être expliquée par l'augmentation de la capacité d'accueil des structures d'hébergement pour demandeurs d'asile sur le secteur. Ceci reflète l'évolution et le bon fonctionnement du partenariat mis en place avec ces structures.



La majorité des ressources d'interprétariat correspond à la sollicitation de la plateforme FIA Normandie. Cependant, ceci nécessite l'anticipation des rendez-vous. De plus, il arrive parfois que les rendez-vous ne soient pas honorés mais le service reste facturé.

Les ressources extérieures correspondent principalement à l'utilisation de Google Traduction.

Depuis fin 2023, une convention avec ISM interprétariat a été signée.

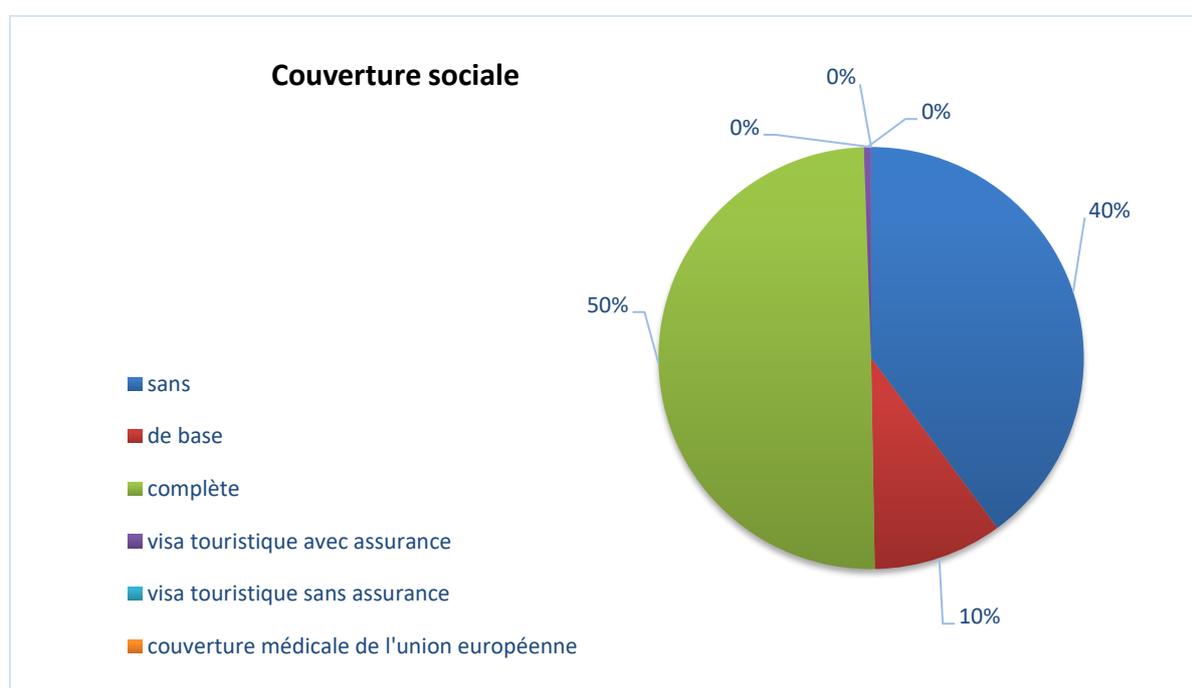


Le principal service orienteur est la structure d'hébergement spécifique pour demandeurs d'asile avec une représentation de 62.3 % de notre file active.

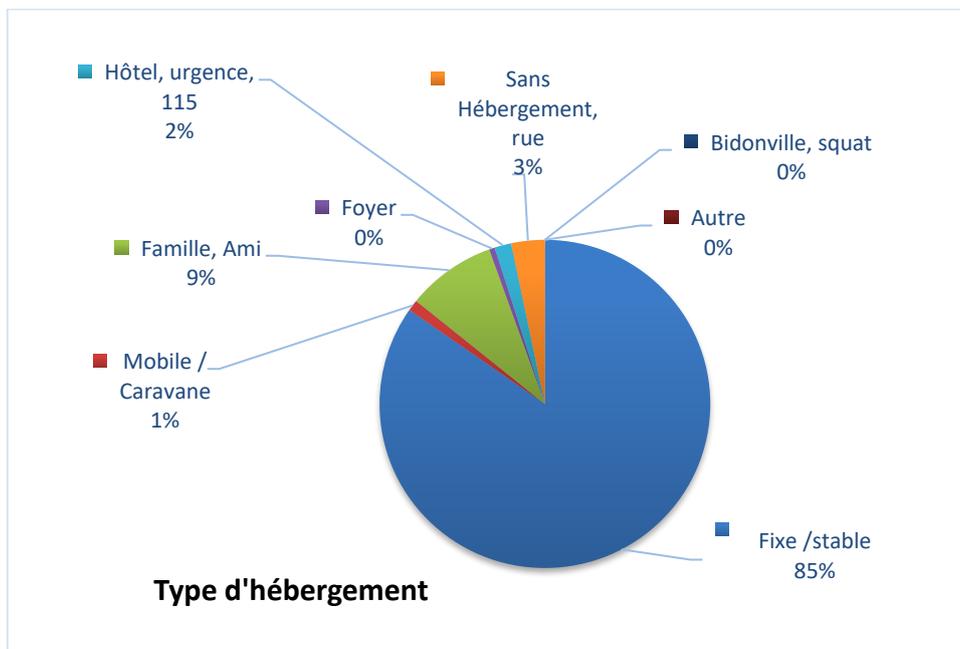
Les autres principaux partenaires orienteurs sont : les services de la ville et du Conseil Départemental, la mission locale, les structures associatives comme notamment l'ETAPE.

Nous notons une légère augmentation d'orientation par l'établissement de santé de la PASS ce qui peut être une conséquence du travail d'information mené auprès de la structure sur les missions de la PASS.

Situation à l'arrivée :

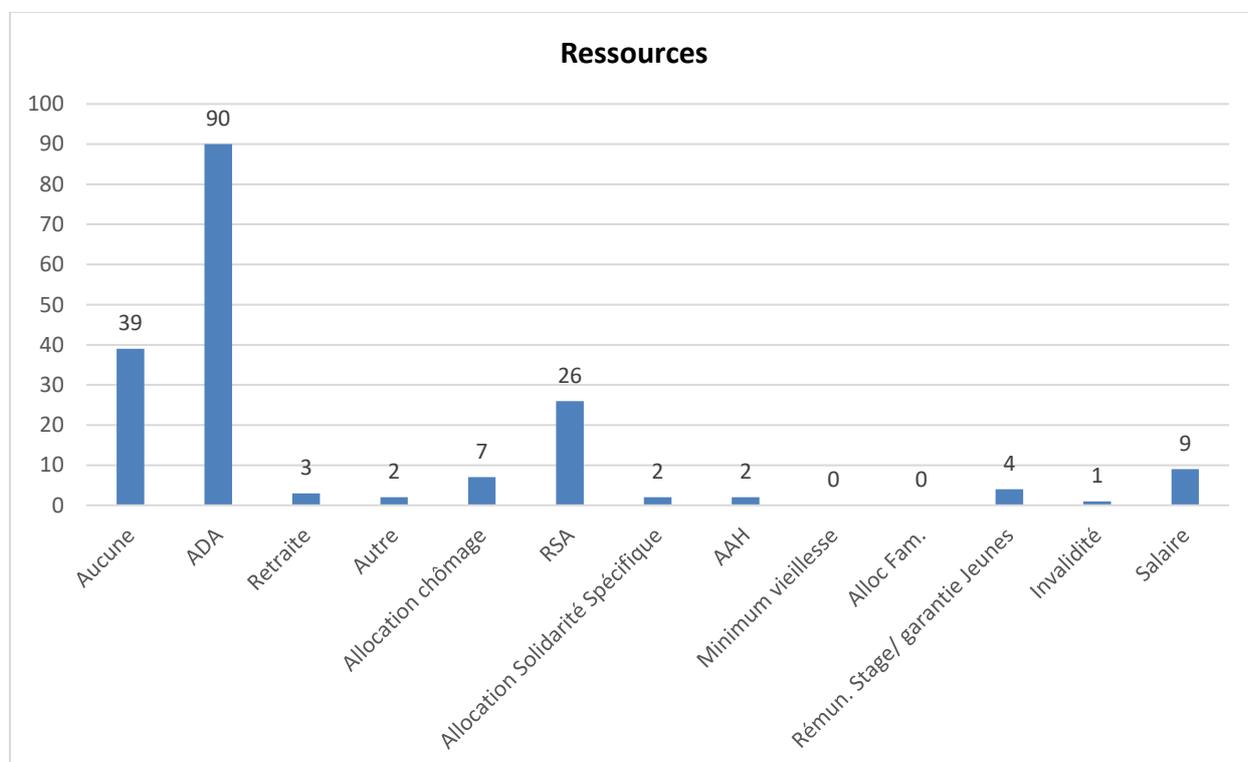


Nous constatons une diminution du nombre de personnes sans couverture et une augmentation de personnes ayant une couverture complète. Ceci peut être expliqué par le fait que certaines personnes ayant obtenu un statut, étant hébergées par un centre tel que le CPH (Centre provisoire d'hébergement), et ayant une couverture sociale ne puissent être orientées vers le droit commun du fait de l'absence de médecins traitants disponibles sur le secteur. De plus, certaines personnes étant peu mobiles, il leur est difficile de se rendre dans d'autres villes pour leur suivi médical.



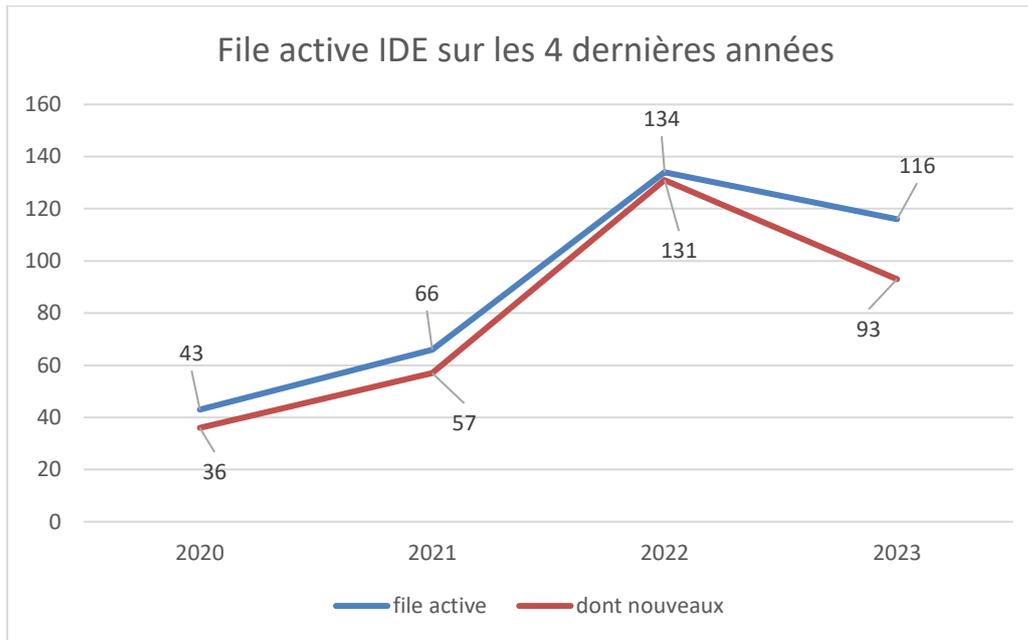
La quasi-totalité de la file active dispose d'un logement fixe/stable. En effet, les personnes en demande d'asile, hébergées en CADA ou HUDA, sont dans des logements diffus. Globalement, ces chiffres sont similaires à ceux de 2022.

Aucune structure collective n'est à ce jour existante sur le territoire.

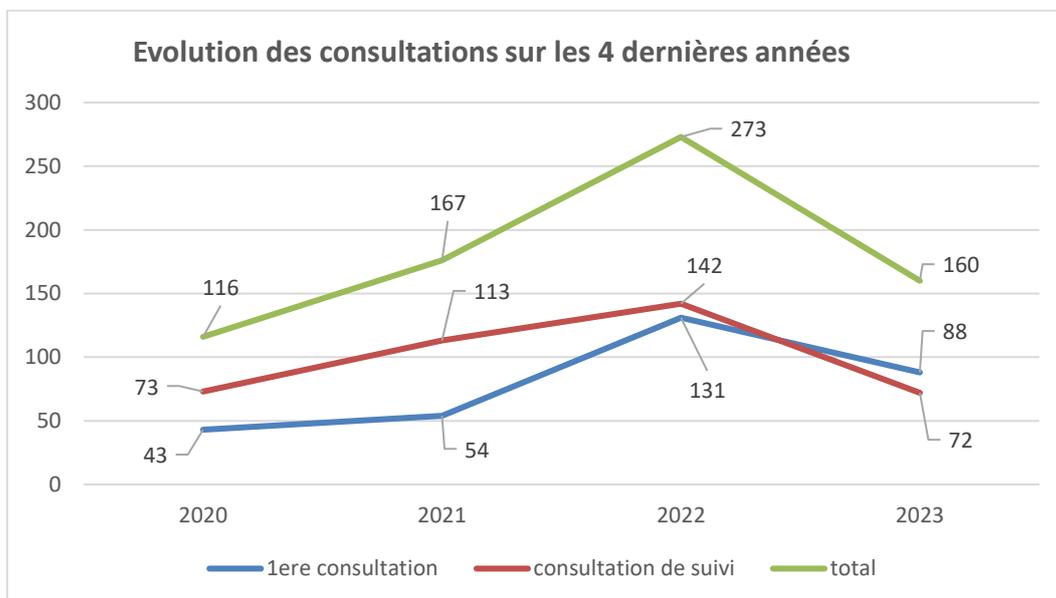


49.2% de la file active bénéficie de l'ADA (Allocation Demandeur d'Asile) suivi de 21,3 % (↓) n'ayant aucune ressource. Arrivent ensuite les bénéficiaires du RSA avec 14.2 % (↑).

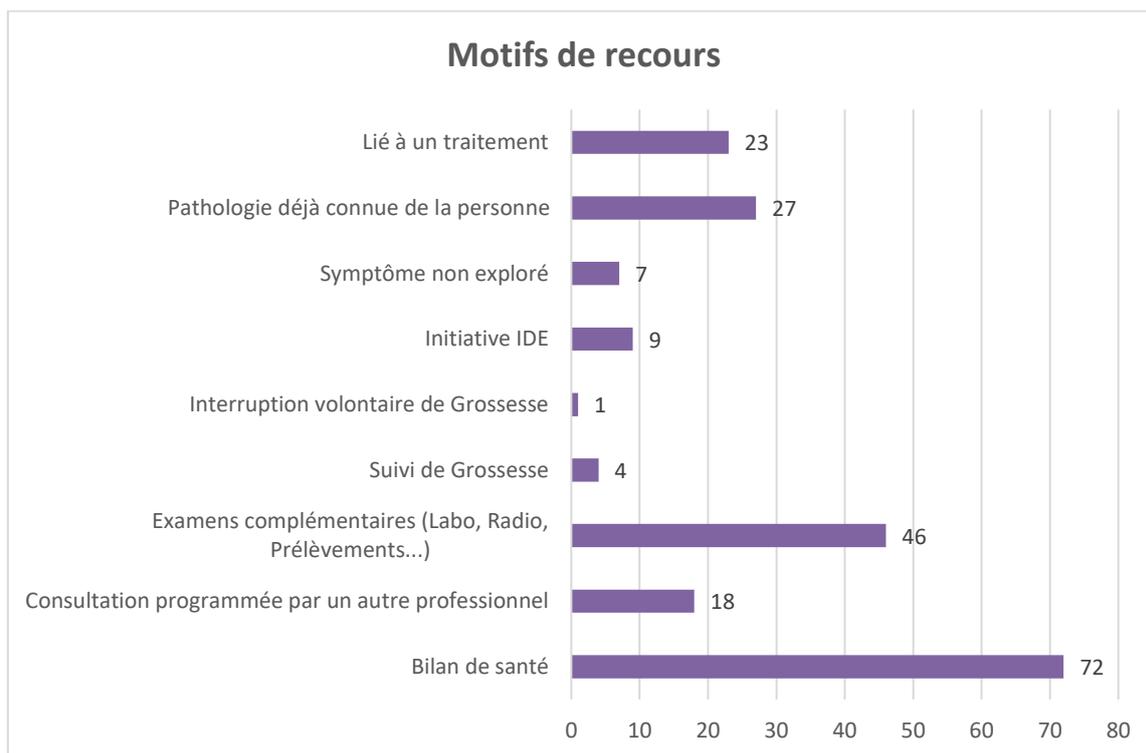
Activité infirmière



La file active IDE est de **116** patients dont 93 nouveaux, chiffre en légère diminution par rapport à 2022. La représentation homme/femme est similaire à celle du profil des personnes accueillies à la PASS. La file active de la PASS dépend directement du nombre de personnes accueillies sur le territoire par les structures d'hébergements de demandeurs d'asile.



160 consultations IDE ont été effectuées dont 91 programmées (234 en 2022) 7 non honorées (22 en 2022) et 39 sans rendez-vous (30 en 2022). La diminution du nombre de consultations IDE entre 2022 et 2023 s'explique par la réorganisation IDE du dernier trimestre (absences de Mme DESGUE et intégration de Mme HERMAN) ainsi que par la diminution des entretiens menés en binôme IDE/Médecin.

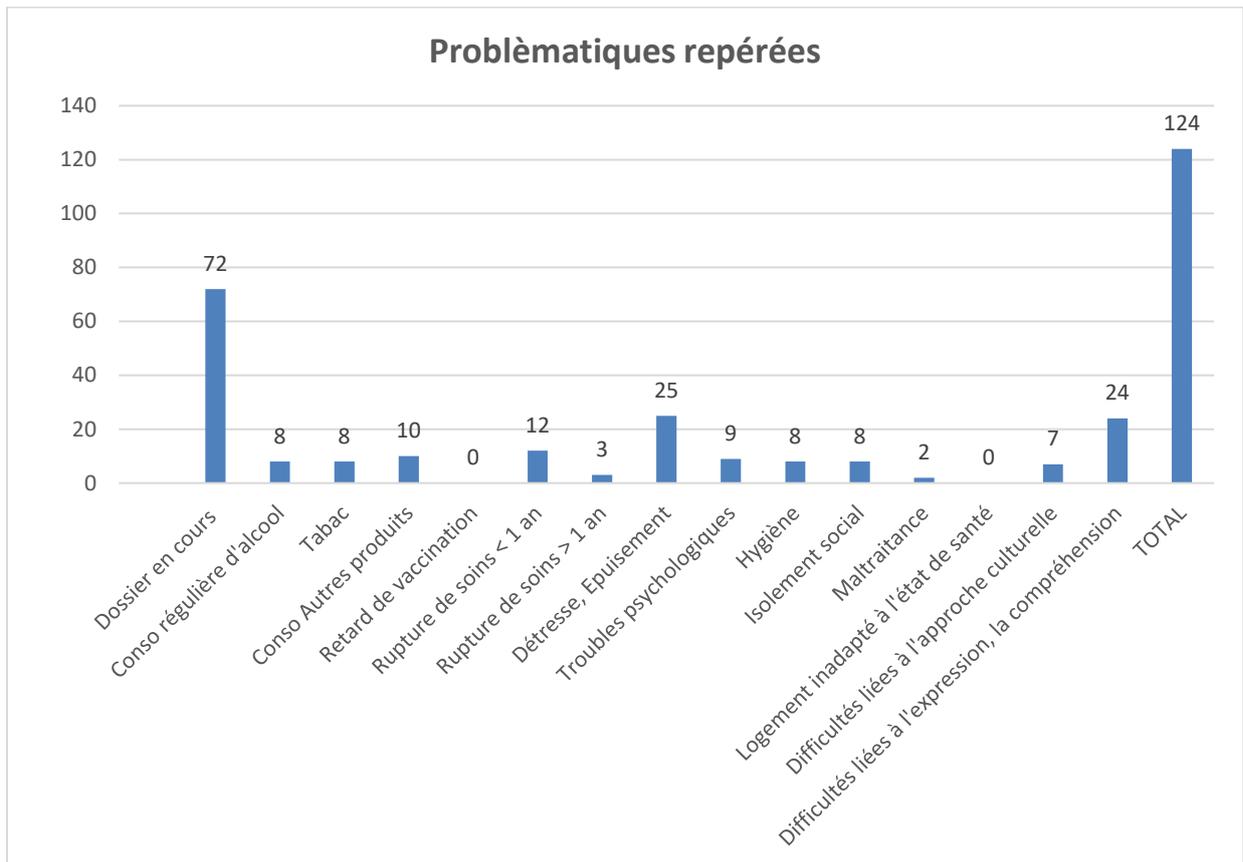


Les motifs de recours sont diversifiés.

Les usagers accueillis peuvent être atteints de pathologies chroniques, de troubles psychologiques, d'addictions... **23.2%** d'entre eux ont une pathologie déjà connue. **62%** viennent pour un bilan de santé.

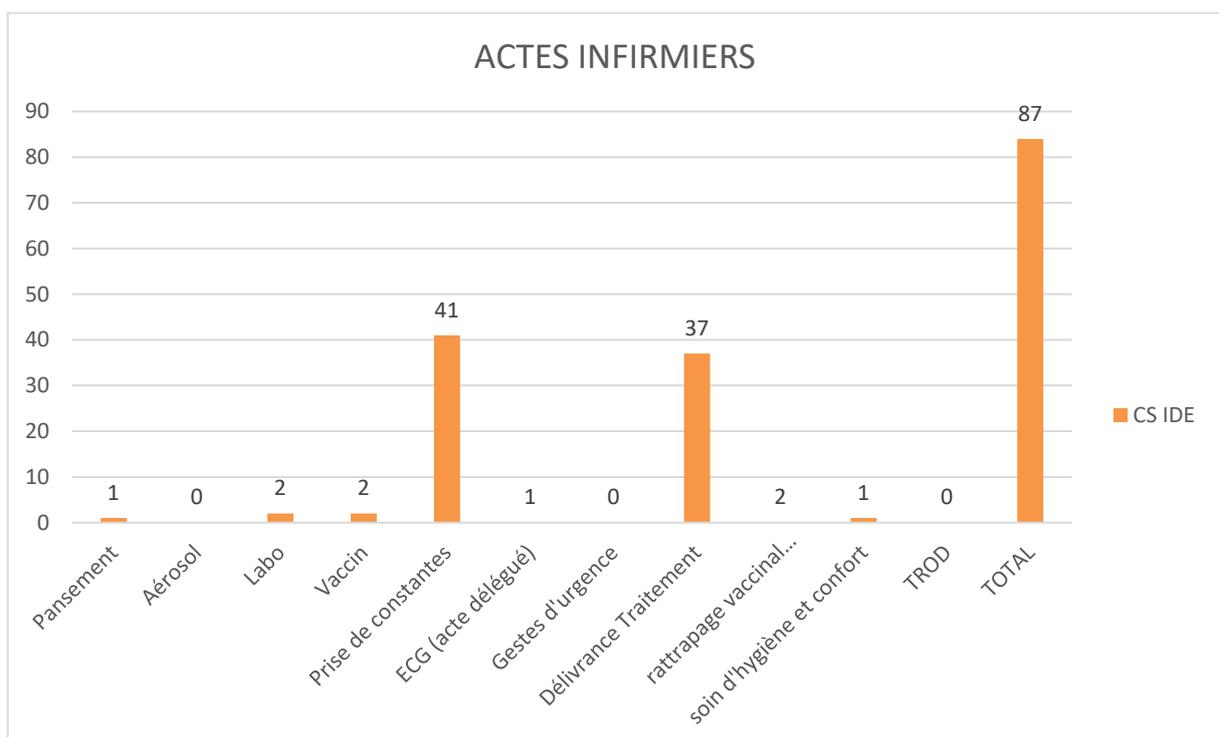
L'accompagnement des personnes en demande d'asile a nécessité une prise en charge spécifique liée aux recommandations de l'ARS. Il apparaît donc un nombre relativement important d'orientation vers le service de radiologie notamment pour des radios pulmonaires dans le cadre du dépistage de la tuberculose ainsi que vers le laboratoire dans le cadre du dépistage des IST.

En 2023, nous avons réussi à couvrir l'ensemble des besoins par des prises en soins globales. Les spécialistes sont accessibles sur le GHT (Sage-Femme, endocrinologue, urologue, gastro-entérologue, pneumologue...) Le frein principalement rencontré, est le manque significatif de médecins traitants à Vire, empêchant le relais médical après l'ouverture des droits à l'assurance maladie. L'orientation vers les soins dentaires et dermatologiques reste très difficile à Vire et ses alentours.



L'infirmière de la Pass reçoit chaque patient en première intention afin de réaliser une évaluation et orienter vers le médecin si une problématique de santé est repérée.

87 actes infirmiers réalisés



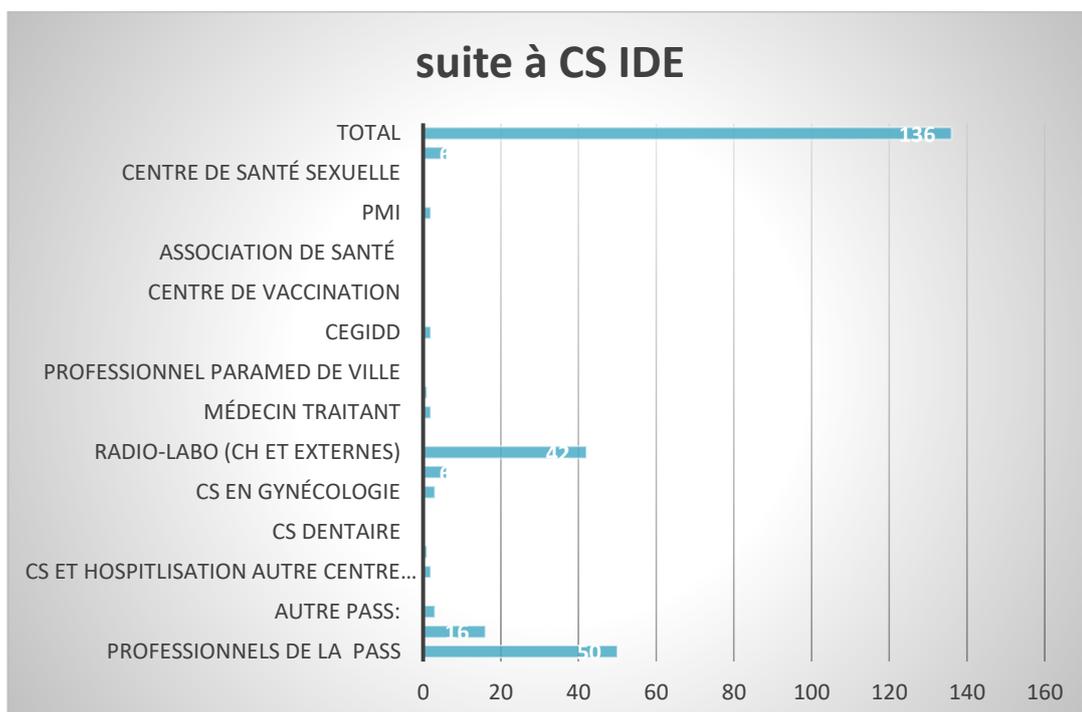
La prise en charge des personnes venant à la PASS nécessite souvent des soins infirmiers. Lorsque le motif de recours de la consultation est lié à une pathologie déjà connue, un traitement est souvent associé.

L'IDE est amenée à réaliser différents actes tels que la préparation et la délivrance des traitements par le biais de la pharmacie du Centre Hospitalier dans le cadre d'un protocole. Le prescripteur est principalement le médecin coordonnateur de la PASS. Il arrive aussi de délivrer des traitements prescrits par d'autres médecins (spécialistes, libéraux, psychiatres de l'EPSM...).

Dans l'attente d'une orientation vers le droit commun, l'IDE est amenée à effectuer certains soins spécifiques (ex : BU/injection sous-cutanée/ glycémie capillaire...). Elle est également amenée à faire de la prévention et à répondre à des besoins éducatifs précis mais de manière ponctuelle, dans l'attente d'un relais médical ou psychologique (éducation thérapeutique, explication des traitements prescrits, équilibre alimentaire, hygiène du sommeil, entretien d'aide, écoute active...) L'écoute et la relation d'aide font partie intégrante du rôle propre IDE au sein de la PASS. Les patients sont tous en souffrance psychique de par leur situation, leurs difficultés et leurs parcours. Les entretiens, IDE ou en collaboration avec le Dr Ferrenbach, sont parfois long. Nous prenons le temps d'accueillir les paroles des patients, en tant que premiers interlocuteurs soignants. De plus, la barrière de la langue est un frein important, que nous pallions par la communication non verbale ou par des traducteurs.

Lors des entretiens médicaux, une prise de constantes est effectuée de façon quasi-systématique par l'IDE.

De manière générale, un diagnostic infirmier est réalisé à chaque 1^{er} entretien afin d'évaluer les besoins et les ressources dont disposent les personnes et ainsi mettre en place des actions adaptées à leur prise en soins de première nécessité.



Afin d'accompagner au mieux les usagers dans leurs démarches, l'infirmière de la PASS a effectué différentes orientations.

La majorité des orientations est vers un professionnel de la PASS.

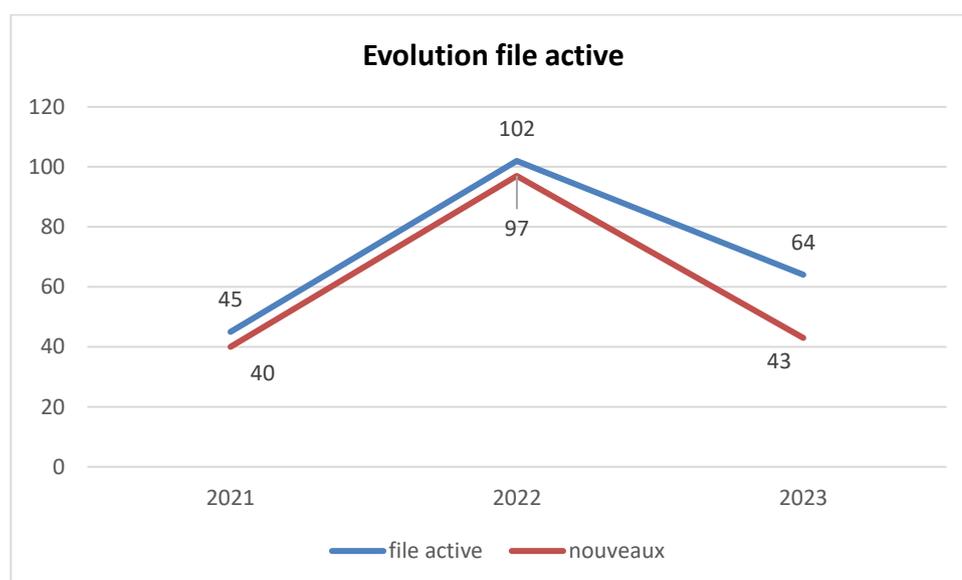
Une orientation vers le laboratoire et le service de radiologie est également importante, en lien avec les préconisations de l'ARS relatives aux dépistages (IST/Tuberculose).

Les orientations intra-hospitalières sont privilégiées dans la mesure du possible.

L'objectif principal de nos actions est de permettre l'autonomisation des personnes accompagnées. Toutefois, la place du numérique dans la société complique parfois ce retour à l'autonomie (difficultés dans la prise de rdv en ligne et de la réception des ordonnances, barrière de la langue, fracture numérique...)

Activité médicale

L'équipe de la PASS de Vire comprend un médecin coordonnateur depuis novembre 2017.



La file active du médecin référent est de **64 personnes** dont **43** nouvelles. Elle a reçu davantage d'hommes (67 %) que de femmes (33 %).

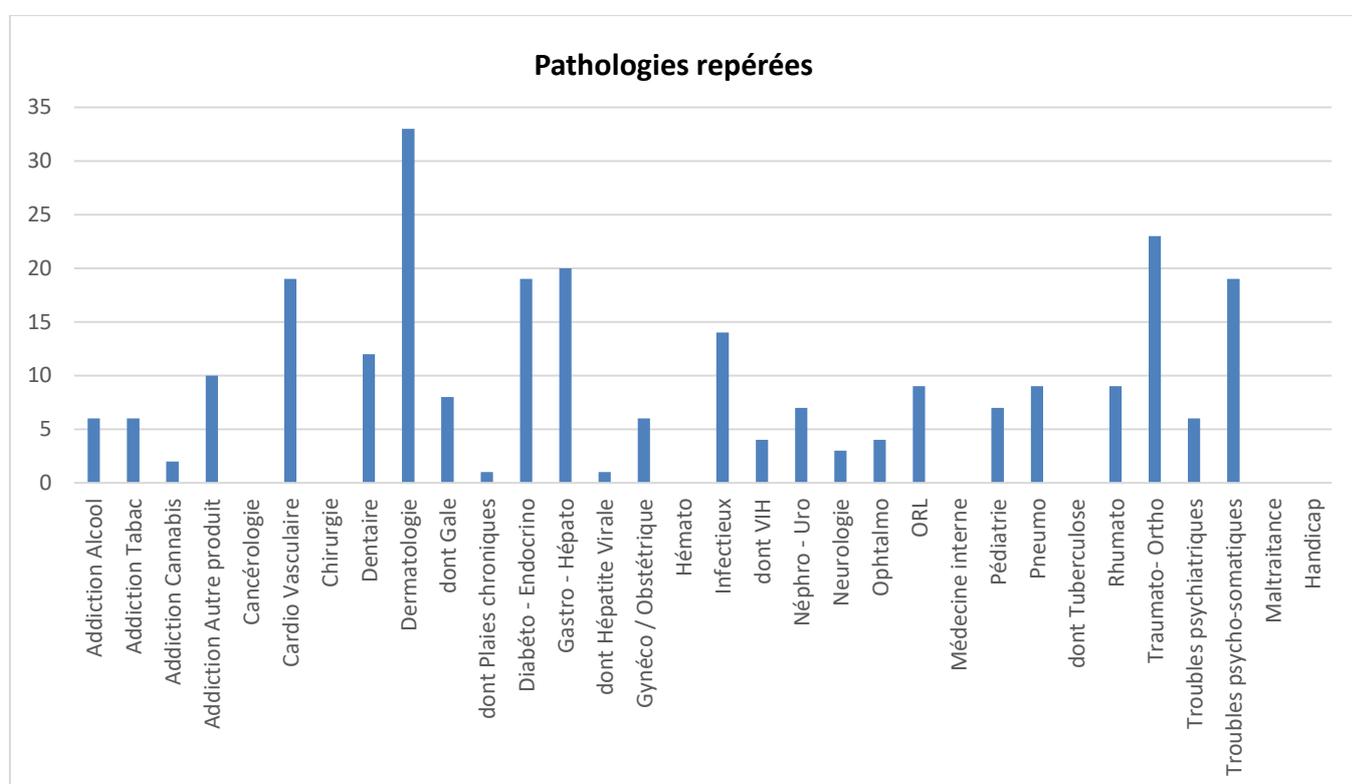
Elle a réalisé **177 consultations** dont 23 consultations pédiatriques. 153 consultations étaient programmées, 12 étaient sans rendez-vous et 20 n'ont pas été honorées.

Elle a prescrit **115 traitements**, **72 examens complémentaires** dont 45 imageries et 27 biologies, **3 vaccinations**.

Elle a prescrit **79 actions de dépistage** dont 38 pour la tuberculose et 41 pour les IST/VIH/maladies infectieuses dont 14 Test Rapide d’Orientation et de Diagnostic (TROD) réalisés et financés par le CeGIDD (Centre Gratuit d’Information et de Dépistage).

Le médecin intervient sur les situations complexes nécessitant un travail en collaboration avec l’infirmière. Un diagnostic médical est réalisé à la demande de l’infirmière ou de l’assistante sociale de la PASS. Les rendez-vous sont donc le plus souvent programmés et réalisés dans les locaux de la PASS les jours de présence du médecin, à savoir majoritairement le mercredi (exceptionnellement sur d’autres jours selon les disponibilités du médecin).

Depuis le milieu d’année 2023, l’infirmière rencontre chaque patient (en demande d’asile) en première intention et oriente vers le médecin si elle observe des besoins médicaux.

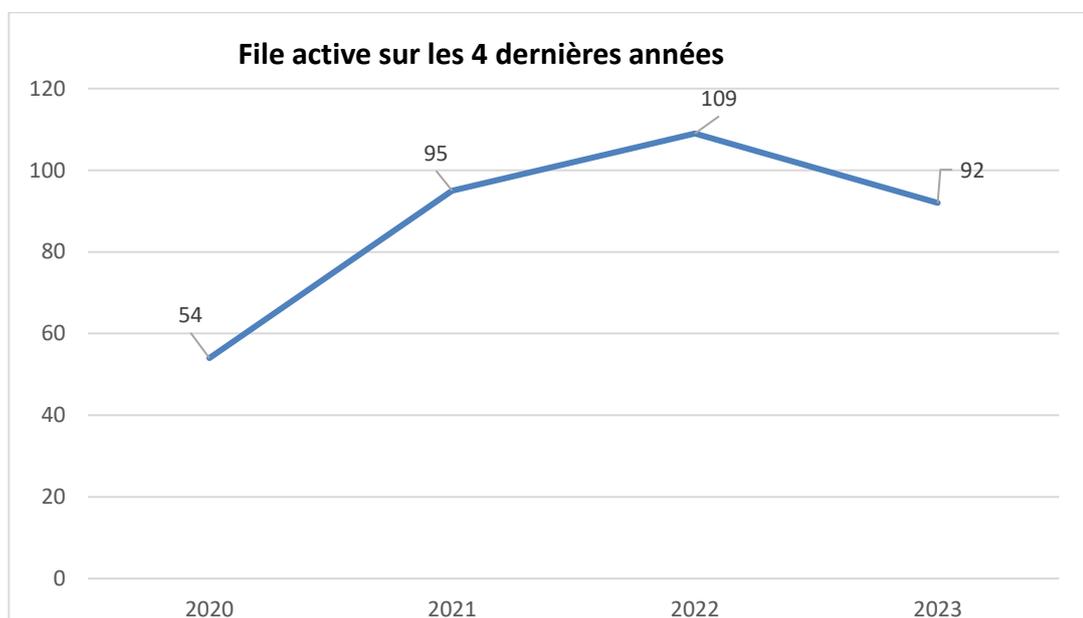


Les principales pathologies repérées sont les troubles psychosomatiques (douleurs diffuses liées au stress post traumatique, angoisses, insomnies...) les problèmes cardio-vasculaires, hépato-gastro-entérologiques, infectieux et ortho-traumatologiques.

A l’issue des consultations, les orientations vers les consultations intra-hospitalières sont privilégiées. Néanmoins, lorsque les spécialités ne sont pas présentes sur le CH de rattachement, des orientations peuvent être effectuées vers un CH du GHT ou bien vers d’autres établissements de santé (principalement CHU, clinique Miséricorde, clinique du Parc, CEGIDD).

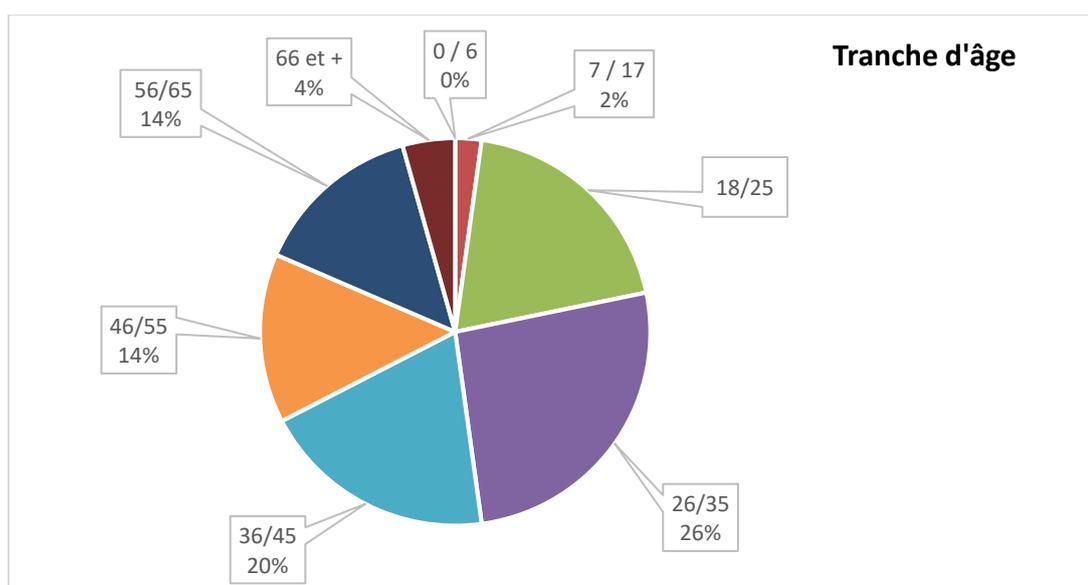
Activité sociale

Mme QUERUEL Sonia, assistante sociale référente de la PASS, est arrivée sur le poste de la PASS en mai 2019.

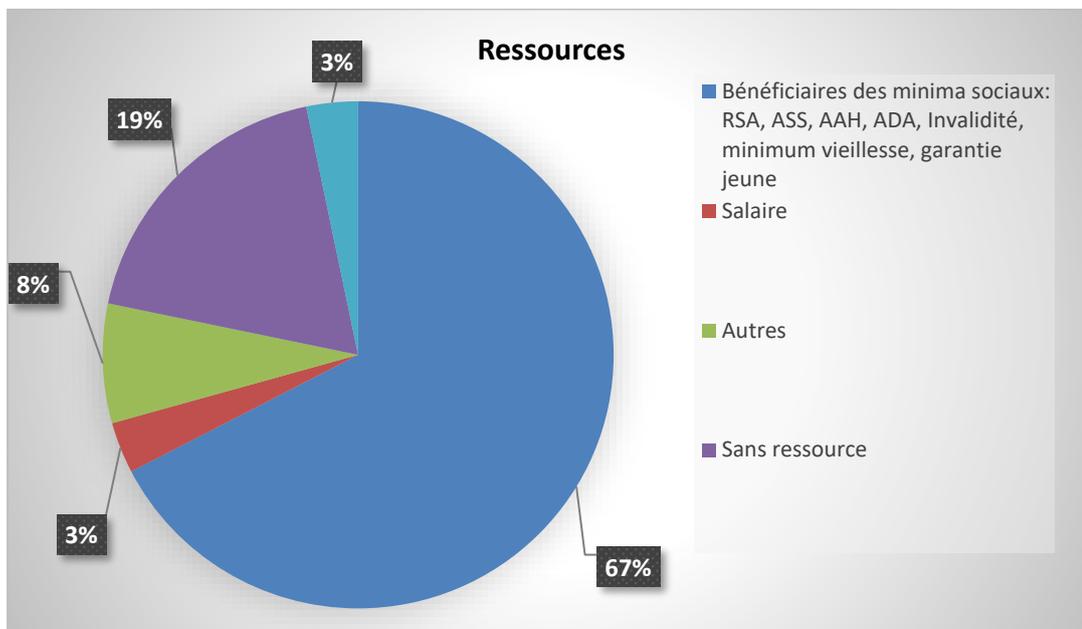


La file active ASS est de **92** patients, soit 50.27 % des personnes reçues à la PASS (légère diminution).

La représentation homme/femme est similaire à celle du profil des personnes accueillies à la PASS.



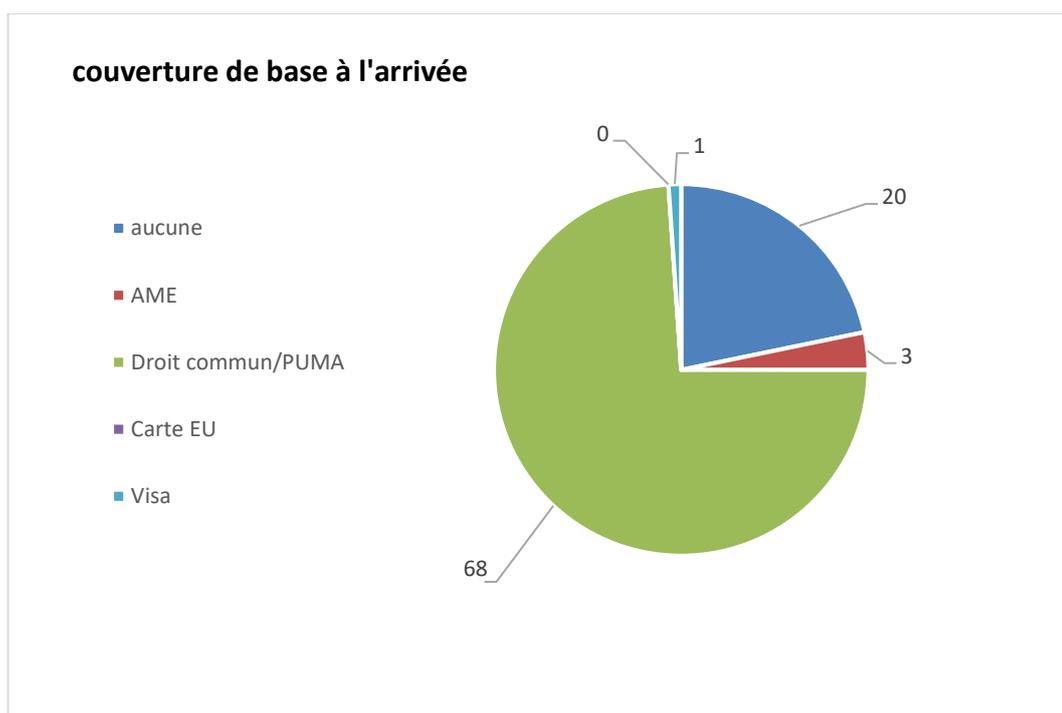
Environ la moitié de la file active de l'assistante sociale a entre **26 et 45 ans**, suivi de façon quasi égalitaire des 46/65 ans et des 18/25 ans.

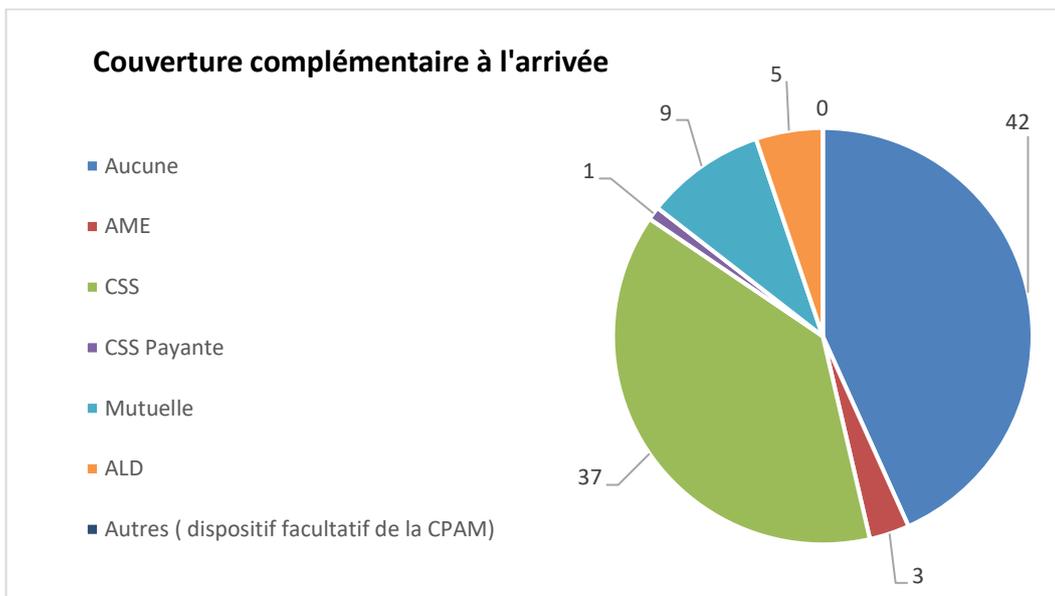


Plus de la moitié de la file active est représentée par des personnes bénéficiaires des minima sociaux (légère augmentation avec 54% en 2022), suivi ensuite des personnes sans ressources (légère diminution avec 24% en 2022).

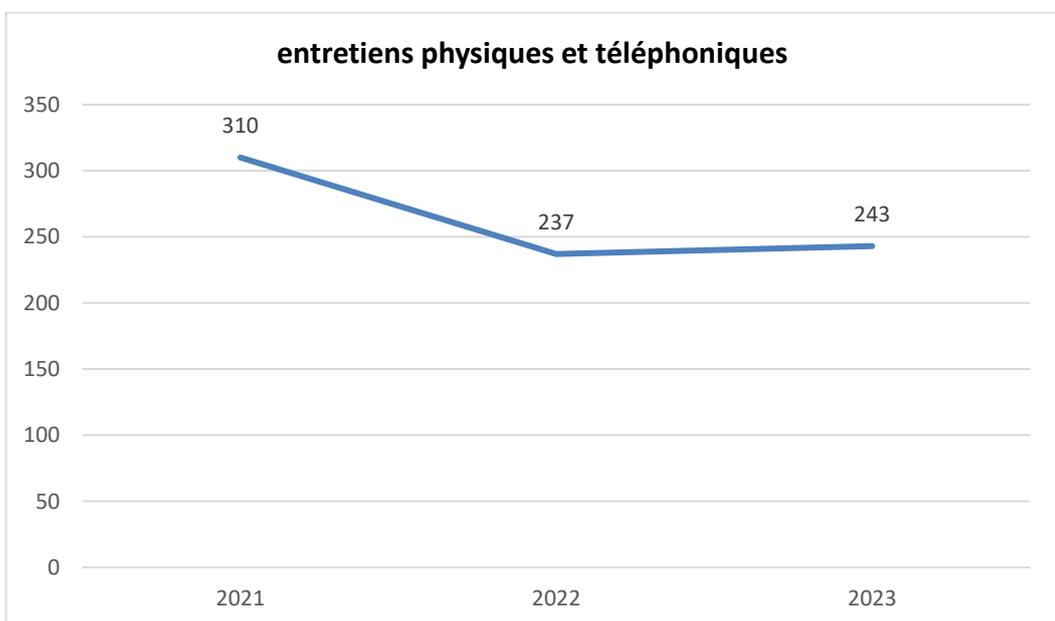
Nous constatons une diminution du nombre de personnes percevant un salaire (12% en 2022).

La quasi-totalité des personnes accueillies est domiciliée dans le Calvados. Seulement 2 personnes étaient domiciliées dans la Manche. Dans ce contexte, soit les personnes restent domiciliées dans l'autre département et une orientation vers la PASS de leur secteur est faite, soit les personnes souhaitent changer de domiciliation et nous pouvons poursuivre l'accompagnement.



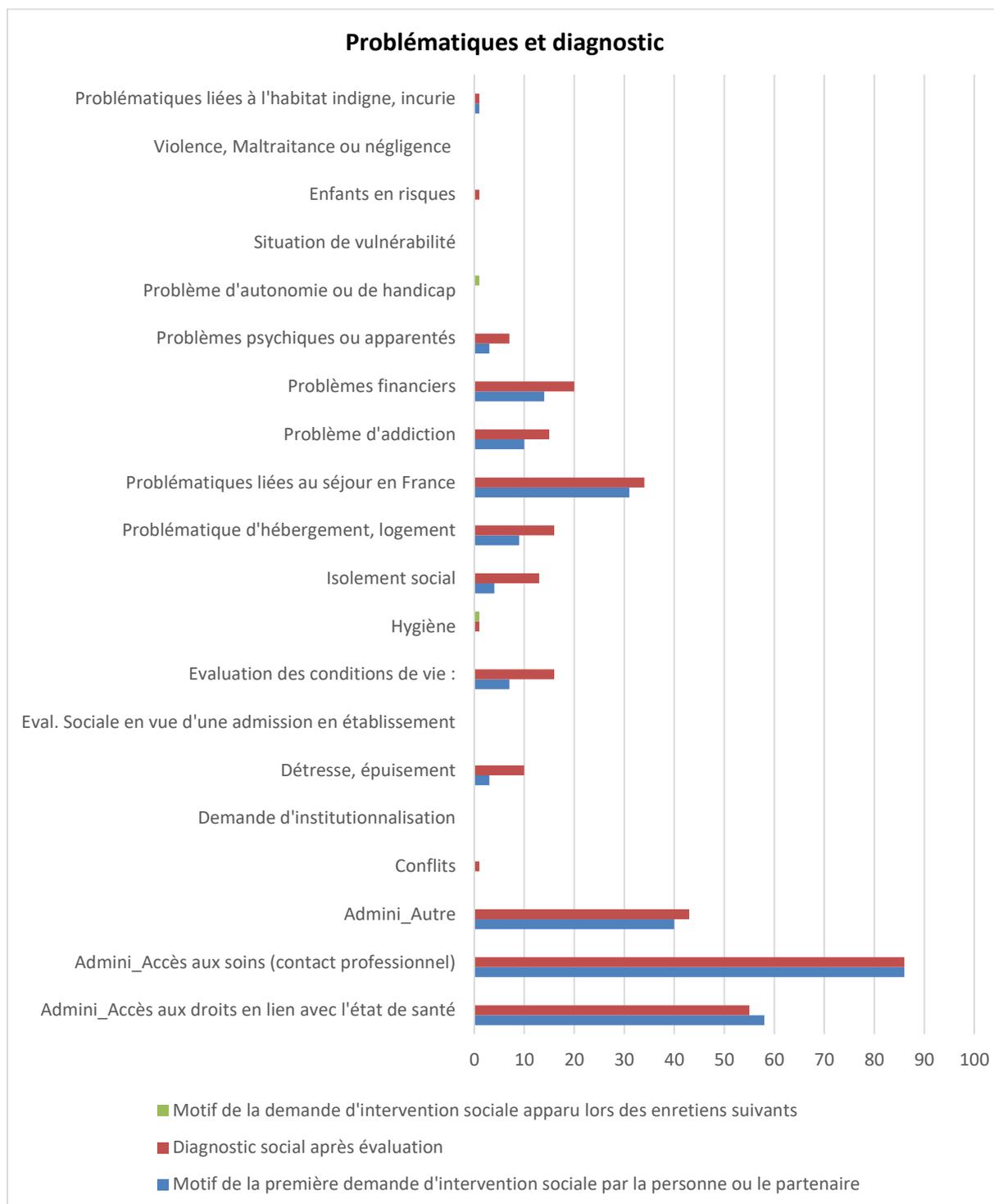


La majorité des personnes reçues par l’assistante sociale ont une couverture sociale de base. Cependant, la majorité n’a pas de couverture complémentaire. L’autre partie de ces personnes bénéficie majoritairement de la CSS.



Le nombre total d’entretiens (physiques et téléphoniques) réalisé est de **243** dont **51 entretiens physiques sur RDV** effectués (78 en 2022), 59 sans RDV (55 en 2022) et 14 programmés non venus (12 en 2022).

Nous apercevons une légère inversion avec un peu plus d’entretiens sans rendez-vous que d’entretiens programmés.



Les 1ers motifs de sollicitation sont l'accès aux soins et l'accès aux droits en lien avec l'état de santé. Apparaissent également ensuite d'autres problématiques administratives.

Celles en lien avec le logement, l'hébergement, les problèmes financiers et d'addictions restent également représentatives dans la file active. Ces problématiques restent identiques à l'année précédente.

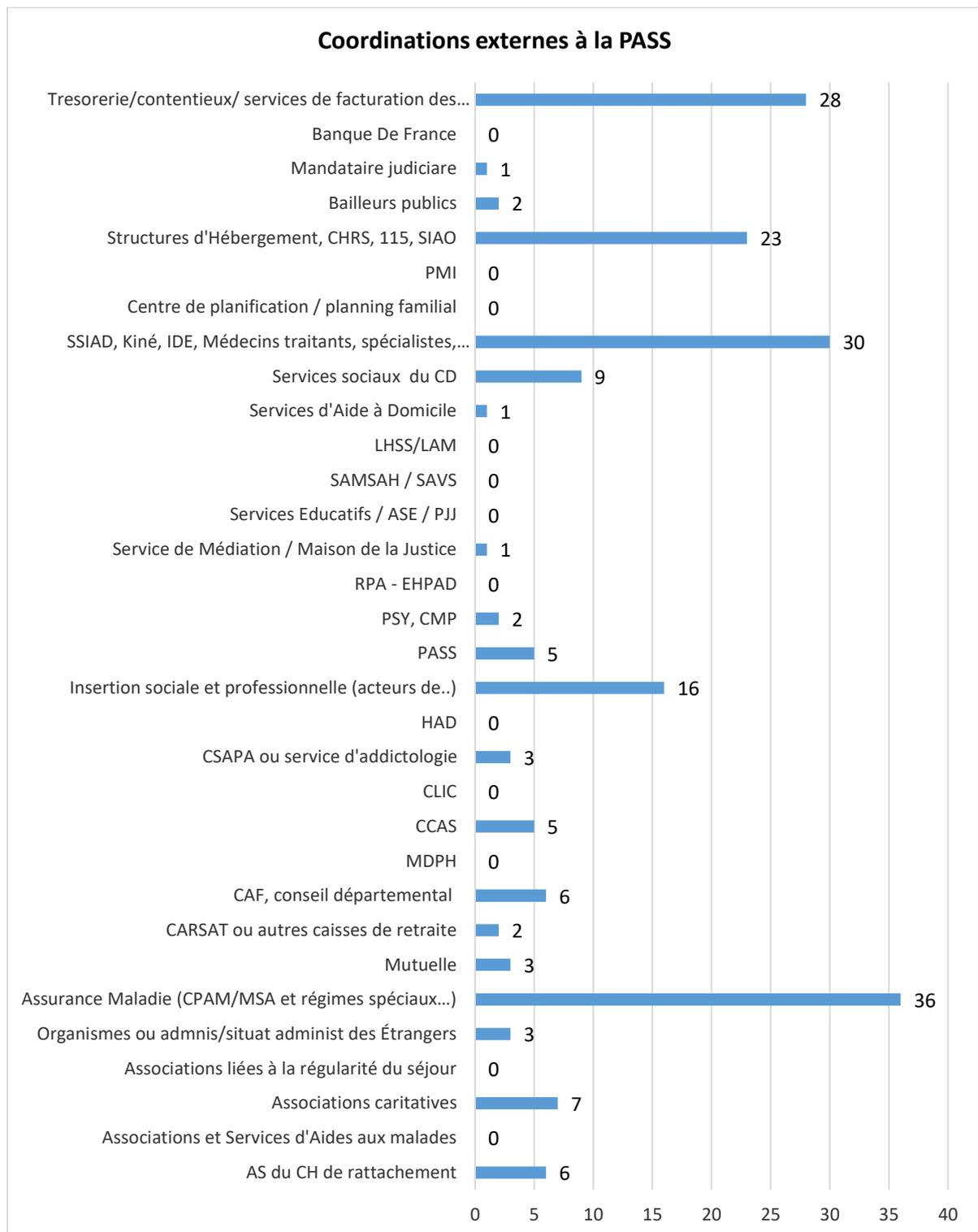
Les actions menées par l'assistante sociale sont relativement diversifiées mais la plus grande de ses missions est d'assurer la liaison avec les partenaires que ce soit en amont d'une prise en charge ou en relais de ses interventions. L'objectif principal de la PASS étant de coordonner le parcours de soins des personnes les plus vulnérables, il est effectivement important d'assurer le lien avec les partenaires de différents secteurs d'intervention afin d'apporter une prise en charge globale aux usagers.

Les actions en lien avec les ouvertures de droits sont également importantes. Il est à noter que, concernant les demandeurs d'asile, ces derniers sont hébergés en structure (appartements diffus) et par conséquent, les accompagnements sociaux se font par les travailleurs sociaux référents de la structure.

Concernant la problématique logement, elle reste présente mais difficile à travailler sur le territoire du fait de l'absence de structures d'hébergement notamment concernant l'hébergement d'urgence. Afin d'essayer de répondre à cette problématique, un groupe de travail initié par le CCAS a été mis en place pour travailler un outil de recensement du public en situation d'hébergement subi.

L'assistante sociale réalise également des accompagnements physiques qui correspondent principalement à des accompagnements vers la pharmacie du Centre Hospitalier afin de faire des délivrances de traitement lorsque l'IDE de la PASS n'est pas présente.

Dans le cadre de « l'aller-vers » des visites à domicile ont également été réalisées.



Le partenaire principal de l'assistante sociale est l'assurance maladie (quel que soit le régime mais majoritairement CPAM).

Les liens avec le service de la facturation du Centre Hospitalier ont pu être renforcés en menant notamment un travail d'échanges entre nos deux services.

Le champ d'intervention partenarial de l'assistante sociale reste relativement diversifié en fonction des problématiques rencontrées.

L'important est d'avoir une connaissance mutuelle des partenaires présents sur le secteur d'intervention, afin d'assurer un accompagnement global de l'utilisateur, adapté à sa situation.

Projets Rencontres et Actions réalisés en 2023

- Réunions d'équipe avec l'encadrement tous les 2 mois environ
- Rencontres avec Mme TRANCHANT, coordinatrice régionale des PASS
- Rencontres avec Mr LE ROY, coordonnateur de la mission d'appui aux PASS sur le parcours de santé des migrants
- Rencontres avec l'équipe de l'EMPP (Equipe Mobile Psychiatrie Précarité) environ toutes les 6 semaines pour échange autour des situations communes
- Participation à la réunion SEGUR 27
- Rencontres trimestrielles avec le CCAS pour échange de situations
- Participation aux journées régionales des PASS
- Rencontre avec le collectif SAM pour présentation de la PASS
- Rencontre avec le DAC (Dispositif d'Appui à la Coordination)
- Rencontre avec l'éducatrice spécialisée du CSAPA pour échange autour de nos missions respectives
- Rencontre avec l'équipe de la circonscription d'action sociale du Bocage pour présentation de la PASS et de la mission « aller-vers »
- Participation aux réunions avec le CCAS pour mise en place d'un outil de recensement sur les besoins en termes d'hébergement sur le secteur
- Participation aux réunions avec le CCAS sur la mise en place d'une maraude Croix-Rouge sur le secteur de Vire
- Echanges téléphonique avec le CLAT sur l'élaboration d'une convention
- Echanges téléphonique avec le CEGIDD sur la mise en place de permanences au sein de la PASS pour la réalisation des TROD
- Réalisation du rapport d'activité et du COPIL 2024

Conclusion et perspectives pour 2024

Tout en prenant en compte la complexité du relais IDE, nous souhaitons réinstaurer un maximum de lien avec le réseau partenarial, travailler sur des actions communes et augmenter notre communication. Nous souhaitons être présents lors de certaines permanences des « resto du cœur » et de « la croix rouge » afin d'aller au plus près des usagers potentiels. Nous allons également nous présenter et diffuser nos plaquettes auprès des mairies et des médecins traitants du secteur.

De plus, en 2024, l'équipe PASS reprendra les différentes actions en cours :

- Développer « l'aller vers » et les téléconsultations. Formation au matériel connecté prévue pour l'IDE remplaçante (Lucie) début septembre 2024, à la demande du médecin référent, Dr PAUL.
- Participer au maximum aux journées régionales des PASS ainsi qu'aux analyses de pratiques des différentes PASS du secteur. Ces réunions sont essentielles pour harmoniser et optimiser nos pratiques.
- Poursuivre et finaliser les conventions avec les partenaires principaux
- Rencontrer les équipes paramédicales et médicales du CH de Vire pour présenter notre fonctionnement et nos missions.
- Réaliser le bilan d'activité 2023 et préparer le comité de pilotage 2024.

ANNEXE

PERMANENCE D'ACCES AUX SOINS			
CH VIRE			
UF 6250			
CHARGES directes	98 774	PRODUITS	102 665
Titre 1: Charges de personnel	86 499	Titre 1: Produits versés par l'assurance maladie	102 665
Personnel médical	21 419	Fonds d'intervention régional	102 665
Personnel non médical	65 081		
Titre 2: charges à caractère médical	7 813	Titre 2: autres produits de l'activité hospitalière	-
Sous traitance médicale	7 418	Produits de la tarification non prise en charge par l'AM	
Produits pharmaceutiques	373	Forfaits journaliers MCO	
Fournitures médicales	22	Produits des prest delivrés aux patients non assurés sociaux	
Titre 3: charges à caractère non médical	2 869		
Titre 4: charges d'amort, prov, except	1 593	Titre 3: autres produits	-
CHARGES indirectes (15%)	14 816		
TOTAL CHARGES	113 590	TOTAL PRODUITS	102 665
Réalisé 2023		-10 925 €	